



Projet de territoire
2030

Une vision et des actes :
4 ans *pour notre territoire*



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoublac • La Turballe • Le Croisic
Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf

Édito

Mesdames, Messieurs,

En 2020 nous prenions nos fonctions avec l'ambition de continuer à bâtir un territoire meilleur au vu des nombreux défis qui se présentent au monde de demain. Tout juste deux ans après, nous formalisons notre feuille de route au travers de ce projet de territoire 2030 qui s'articulait autour de 3 grands ambitions, concrétisées par 18 politiques publiques, dans lesquelles s'inscrivaient 36 actions majeures et des centaines de projets.

4 ans se sont passés si vite... et aujourd'hui c'est avec fierté que je vous présente tout ce que nous avons mené jour après jour pour vous, pour répondre à cette vision que nous portions pour l'avenir. Parfois dans l'ombre, nos services ont avancé et ont participé à façonner ce que nous sommes et ce que nous aspirons à être. La route est encore longue puisque nous ne sommes qu'à la moitié de notre objectif, mais comme vous le savez, j'ai toujours eu à cœur de garder un contact rapproché avec notre évolution et à agir en toute transparence. C'est pourquoi à travers ces quelques pages je vous laisse découvrir où nous nous trouvons actuellement et prendre conscience par vous-même du chemin déjà parcouru...

Nicolas Criaud

*Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Maire de Guérande*



*Ici, retrouvez.
le projet de territoire 2030 ! →*





Sommaire

- L'Agglo, acteur clé d'un territoire ambitieux 4-5
- Ambition A 6-23
Un territoire accélérateur de la transition écologique
- Ambition B 24-43
Un territoire porteur du bien vivre pour tous
- Ambition C 44-53
Un territoire uni et intégré au profit du dynamisme global
- Conclusion 54-55



L'AGGLO, ACTEUR CLÉ D'UN TERRITOIRE AMBITIEUX

« C'est assez confortable de gérer les budgets d'une collectivité qui a toujours bien fonctionné dans ce domaine. Lorsque les finances sont saines, que les expertises sont nombreuses et que le territoire est exceptionnel, on a vraiment tout pour aller très haut et très loin. »



Hubert DELORME, Maire de Saint-Molf
VP délégué aux finances, à la mutualisation et à la commande publique

Le territoire

CapAtlantique La Baule Guérande Agglo se situe sur un territoire à la fois littoral, rural, périurbain et caractérisé par une interdépendance forte entre l'homme et la nature. 81 % du territoire est occupé par des espaces agricole, naturel, forestier et de milieux aquatiques. Il est également un des territoires de France les plus touchés par l'eau. Entre estuaires, marais et océan, les espaces de vie sont attractifs mais vulnérables. Peuplé de 76 000 habitants à l'année, l'Agglo connaît un pic de résidents en saisons et accueille 360 000 personnes ainsi que plusieurs millions de touristes. Ses services tels que par exemple l'assainissement, les transports, la distribution en eau potable, sont alors adaptés pour faire face à cette particularité.



15 COMMUNES :

12 en Loire-Atlantique (Pays de la Loire)
et 3 en Bretagne (Morbihan)



98KM de littoral et
39 SITES de baignade



395 KM² de superficie



2600 HA
de marais salants



72% de propriétaires

52 % de résidences secondaires



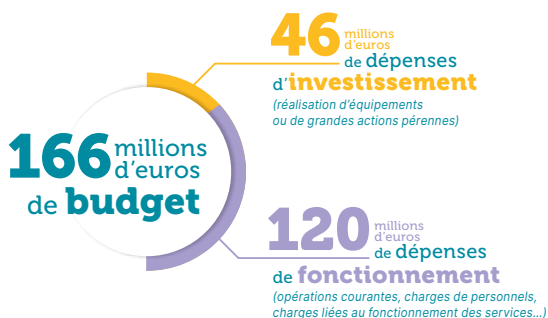
24 000 emplois



L'Agglo et sa gestion financière rigoureuse

Depuis 2020, l'Agglo a mis en œuvre plus de 600 millions d'euros au service du territoire dont plus de 181 millions d'euros en investissement, c'est-à-dire dans la réalisation d'équipements structurants.

Composé d'un budget principal et de 7 budgets annexes (eau potable, déchets, assainissement collectif et non collectif, GEMAPI, zones d'activités, transports) elle inscrit ses actions dans 22 domaines de compétences transverses, en complément des communes. Avec un suivi du budget rigoureux et une bonne santé financière, pour l'année 2025, il est prévu :



L'Agglo employeur ancré dans son environnement

Le profil de la communauté d'agglomération en matière de ressources humaines est assez équilibré. 318 agents travaillent au service de la population sur 11 sites différents même si le siège social est à l'entrée de la Baule-Escoublac, avenue des Noëles.

Près de la moitié de ces agents sont issus de la filière technique. 51 % sont des femmes et 50 métiers différents se retrouvent au sein de la collectivité. Enfin, au vu de ses particularités touristiques, 63 saisonniers rejoignent les effectifs à chaque été.

Ambition A

UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire par les élus au profit des habitants doivent être **motrices des transitions en cours, exemplaires, accessibles et adaptables** à l'évolution rapide du contexte et des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.



6 Politiques publiques dédiées à l'Homme et la Nature

- | | | |
|----|--|-------|
| A1 | Adapter l'aménagement du territoire et les logements aux changements climatiques | 8-11 |
| A2 | Promouvoir l'identité et l'environnement maritime et littoral du territoire | 12-13 |
| A3 | Retisser le lien entre l'Homme et la nature : politique de l'eau et biodiversité | 14-17 |
| A4 | Agir pour la transition alimentaire | 18-19 |
| A5 | S'engager dans la diversité énergétique | 20-21 |
| A6 | Réduire notre empreinte environnementale | 22-23 |



Action 1**Se doter d'une politique foncière intercommunale et économe en espace en phase avec les projets communaux**

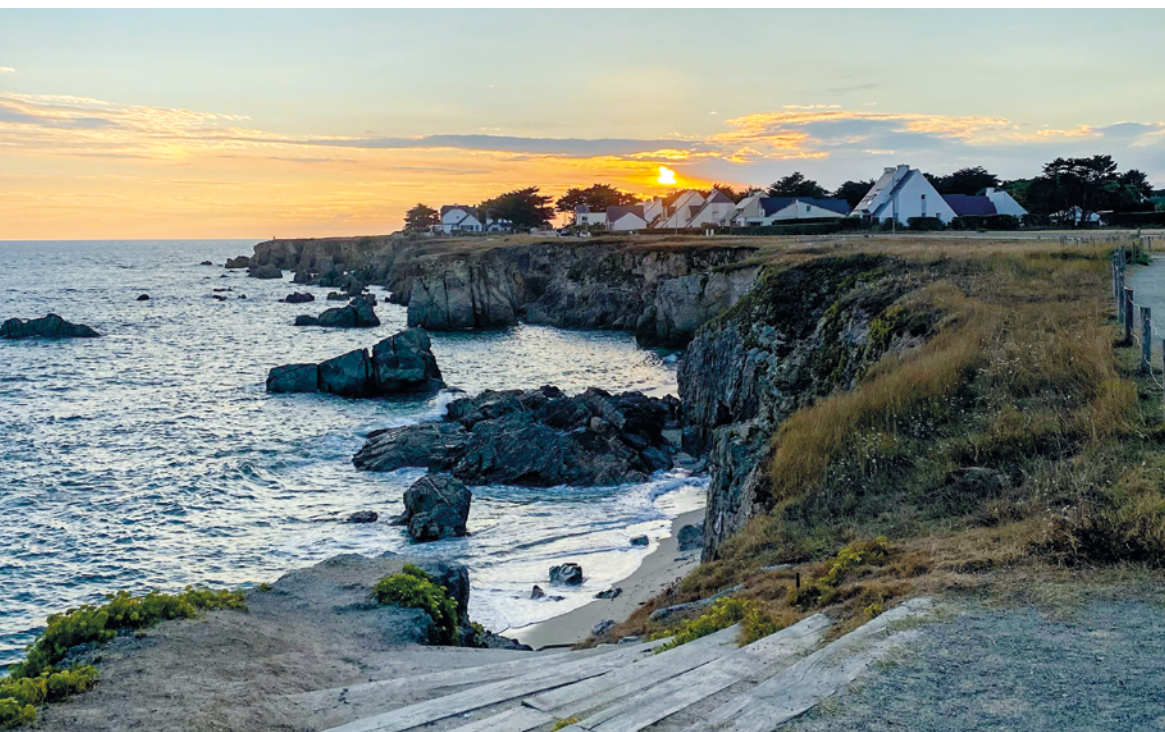
Fin 2021, une étude foncière a été menée par l'Agglo pour identifier les potentiels fonciers de chaque commune afin de réaliser du logement et développer l'économie. Chaque commune peut désormais consulter cette étude pour mieux optimiser son potentiel foncier sur son territoire.

L'Agglo a accompagné la démarche **Petites Villes de Demain** sur Guérande et Herbignac ainsi que la réalisation de plusieurs **plans guides dans le cadre du programme « Cœur de Bourg »**.

Un nouveau service ingénierie a été mis en place en 2023 pour accompagner les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme afin de mieux maîtriser les coûts et de gagner en réactivité. Dans ce cadre, plusieurs procédures de modification et de révision des plans locaux d'urbanisme ont été engagées.

Et demain ?

Le travail sur la stratégie locale de gestion du trait de côte est un élément important d'anticipation de l'aménagement du territoire et de l'adaptation au changement climatique, il sera pris en compte demain.



« Aménager un territoire c'est avant tout porter une vision. Une vision de ce qu'est notre espace, de la manière dont il va évoluer, dont il peut être adapté pour accueillir ou répondre aux besoins de la population. Et tout cela, en faisant face à tous les défis majeurs de notre temps : environnementaux, démographiques, écologiques ou encore technologiques. Il s'agit là d'un vrai enjeu à la croisée de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique, à la croisée des chemins de la vie de tout habitant d'un territoire qui nous est temporairement confié. »



Norbert SAMAMA, Maire du Pouliguen

VP délégué à la transition écologique chargé du Schéma de Cohérence Territoriale et des stratégies foncières et littorales.

Action 2

Renforcer l'action de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo en matière d'adaptation et de prévention des risques naturels et climatiques

Depuis 2020, près de 350 propriétaires de bien bâtis en zone inondable ont pu bénéficier d'un diagnostic gratuit pour évaluer leur exposition face au risque d'inondation par l'océan, grâce au **dispositif mis en place par l'Agglo « Cap à l'abri »**. Côté travaux, près de 70 propriétaires ont pu bénéficier d'un accompagnement pour obtenir une subvention à hauteur de 80 % du montant de leurs dépenses.

En 2022, **deux radars de surveillance du niveau marin** ont été installés au port du Croisic et à Mesquer. Cette action permet une acquisition de données locales, donc plus précises, en continu, afin de pouvoir avertir en temps réel les communes du littoral d'éventuelles situations à risque (montée des eaux par exemple).

Suite à la tempête Céline du 28 octobre 2023, l'Agglo a investi près de 1,2 million d'euros pour permettre la réalisation de travaux de réparation des marais salants. 4 km de talus ont été remis en état et 19 brèches ont été colmatées.

Le 28 juin 2024, après 4 ans d'études diverses, **l'Agglo a pris en charge la gestion des digues des marais salants de Guérande**. 32 km d'ouvrages viennent s'ajouter aux 8 km de l'étier du Pouliguen déjà sous la responsabilité des équipes. Les objectifs de cette gestion quotidienne résident dans la surveillance du niveau marin, la réalisation de diagnostics sur les ouvrages, d'entretiens courants et de travaux de confortement quand ils s'imposent. Au total, ces 2 systèmes protègent 5 700 personnes et près de 2 300 biens bâtis (logements, commerces, écoles, maisons de retraites), sans oublier l'outil de travail des paludiers.

Entre 2022 et 2024, une étude a été réalisée pour définir la carte des zones bleues du territoire (carte de l'eau sur le territoire) et permettre une meilleure compréhension des inondations et du fonctionnement des espaces aquatiques naturels. Le coût de cette étude a été de 150 000 euros financés à 80 % par l'Agence de l'Eau et la Région Pays de La Loire.

Et demain ?

Le premier **Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS)** sera mis en œuvre à l'horizon 2026. Ce plan permet d'organiser une solidarité intercommunale en cas de crise (événement majeur, catastrophe naturelle, cyberattaque, pandémie...) en s'appuyant sur plusieurs leviers : mise à disposition des moyens de l'intercommunalité (matériels, compétences), mutualisation des moyens communaux (possibilité pour une commune en situation de crise de solliciter des moyens auprès d'une commune non concernée par la crise), assurer une continuité des activités.

Le second **Programme d'Action et de Prévention des Inondations** doit être lancé à l'horizon 2026 dans le but de réaliser des travaux lourds sur la digue des marais salants et améliorer la protection des biens et des personnes (marais salants et quartiers habités) contre les événements marins.

Le chantier de rénovation de l'ouvrage hydraulique de **Bérigo** et des digues environnantes à Batz-sur-Mer, datant de 1938 et en mauvais état, devait démarrer en 2024. Il a été reporté en raison des conditions climatiques mais sera lancé dès que possible.

Action 3

Développer des solutions locales pour un urbanisme plus sobre
et favorable à la santé des habitants

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été approuvé pour et par les 15 communes du territoire de l'Agglo en juillet 2011 et révisé le 29 mars 2018. Ce document stratégique et réglementaire définit les grandes orientations, règles (environnement, habitat, économie...) à suivre pour l'aménagement de tout un territoire. Il sert de référence pour les plans locaux d'urbanisme (PLU) définis par chaque commune et qui doivent être consultés pour l'obtention, ou non, de tout permis de construire. **En décembre 2022, une seconde révision du SCoT** permettant de mieux prendre en compte les nouvelles attentes des habitants de demain ainsi que les conséquences du réchauffement climatique a été lancée, qui verra l'approbation d'un nouveau document d'ici à fin 2025.

Une étude sur la valorisation du patrimoine foncier de l'Agglo a été menée en 2024 avec pour objectif de mieux utiliser les espaces dont la collectivité est propriétaire au profit des vrais besoins des habitants et des grandes ambitions du projet de territoire 2030. Au total, l'Agglo dispose directement d'un potentiel de 7000 m² de services à la population, de 3500 m² d'activités économiques, de plus de 30 logements et d'un espace naturel à valoriser.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a élaboré en 2024 **un guide de la production de logements** qui vise à accompagner les maires et les élus locaux pour les aider à réaliser des habitations de haute qualité en matière de biodiversité, d'intégration architecturale et d'usage pour les futurs occupants.

Et demain?

Le SCOT révisé sera applicable au 1^{er} janvier 2026.

Le travail sur les zones bleues du territoire (carte de l'eau) sera pris en compte dans les projets d'aménagement futurs.



Action 4

Initier et favoriser les actions en faveur de notre environnement marin et littoral

De nombreuses actions ont été mises en place dans le cadre de la **charte de Navigation Durable** avec l'EPTB Eaux et Vilaine, afin de diffuser les bonnes pratiques sur le territoire pour naviguer tout en préservant le milieu naturel (comment nettoyer son bateau sans polluer, comment entretenir son bateau sans avoir d'impact sur le milieu...). Pour ce faire, des animations ont été organisées avec des spécialistes, ainsi que des formations « plaisance sans impact » sur les bons gestes et sur la sensibilité des milieux aux pollutions avec le CPIE Loire Océane et l'EPTB Vilaine. Dans ce cadre également,

des agents portuaires ont été formés, un état des lieux des cales de mise à l'eau a été réalisé, et plus de 1000 plaisanciers sensibilisés.

Le 2^e programme Eau et milieux aquatiques a été mis en œuvre jusqu'en 2024. Il a été réparti en 6 axes dont celui sur la qualité des eaux (42 actions) visant l'amélioration de la qualité des eaux et des coquillages (maintenir et contribuer la qualité bactériologique des eaux pour préserver les usages, contribuer à réduire le développement des micro-algues et algues vertes.)

Et demain?

Le 3^e « Programme Eau et milieux aquatiques » va être lancé en 2025 pour 6 ans. Il s'agit là d'une feuille de route réalisée avec l'ensemble des services de l'Agglo et des maîtres d'ouvrage du territoire pour coordonner des actions permettant le bon fonctionnement de l'écosystème aquatique du territoire.

Les objectifs précis sont d'améliorer la qualité bactériologique des eaux, mieux comprendre d'où viennent les inondations, pouvoir garantir la qualité des usages (production de sel), mieux sensibiliser sur l'importance des travaux, sur les bons gestes de chacun pour la qualité des eaux.

Action 5

Sensibiliser et accompagner les publics et les acteurs locaux à une meilleure prise en compte de notre richesse maritime et littorale

3 campagnes de sensibilisation du grand public sur la fragilité de notre écosystème littoral ont été menées depuis 2020 : « Ici commence la mer » en 2020 avec l'installation de plaques adaptées dans 23 établissements de la maternelle au lycée et de la pédagogie effectuée dans 65 classes pour 1538 élèves, « Opération zéro mégot dans notre Agglo » entre 2021 et 2023 avec la distribution de cendriers de plages, l'installation de 200 mégotiers dans les communes, de 2 points d'apport volontaire pour mégots, et la collecte et le recyclage en mobilier urbain de 2,2 millions de mégots, et enfin « Breton ou pas Breton, à ta mer tu fr'as attention »

une campagne de communication avec le célèbre personnage de Mam'Goudig sur la qualité des eaux.

Un partenariat de 250 000 euros entre 2020 et 2024 a été conduit avec le CPIE Loire Océane pour réaliser des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sur les milieux littoraux (Sorties « plancto » pour mieux visualiser et comprendre la biodiversité présente dans l'eau, sensibilisation sur la navigation durable, formations pêche à pied de loisir pour sensibiliser à protéger la ressource...).

Et demain?

Un nouveau **programme de sensibilisation pluriannuel des acteurs locaux et des habitants** va être défini dans le cadre du programme eau en lien avec les enjeux et les autres actions menées sur le territoire de l'Agglo.

« Notre rôle au quotidien est de se réinventer, de toujours innover pour que chacun puisse profiter de nos espaces en les respectant, en les protégeant pour leur assurer un avenir serein. C'est un vrai travail de terrain ! »

Joseph DAVID, Maire d'Assérac

VP délégué à la transition écologique, chargé de la qualité des eaux, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations



Action 6 Investir dans les projets visant à favoriser la protection des océans et du littoral

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et Saint-Nazaire Agglo ont lancé en 2020 un travail avec 80 structures locales partenaires (DREAL, DDTM, communes, organismes scientifiques et techniques, associations, particuliers...) dans l'objectif d'établir une **stratégie par rapport à l'érosion côtière, baptisée stratégie locale de gestion du trait de côte** : quelles sont les

zones à risque ? Faut-il protéger ou faut-il laisser faire la mer ? Dans quels secteurs ? Faut-il envisager le repli de certains biens ? Qui gère la création d'ouvrages de lutte contre l'érosion, avec quels financements ? Dans le cadre de ce travail, l'agglomération a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) en 2023 pour orienter son action.

Et demain ?

Le travail sur la stratégie locale de gestion du trait de côte doit aboutir dans le courant de l'année 2025 avec la définition d'actions concrètes (réalisation d'enrochements, lancement d'études permettant ensuite de réaliser des premiers travaux...).



Action 7

Construire et mettre en œuvre des plans d'actions eaux, milieux aquatiques, assainissement visant la qualité des milieux et le respect des usages littoraux

Le labo de l'Agglo a réalisé chaque année près de 5000 analyses pour diagnostiquer rapidement et comprendre directement d'où viennent les pollutions (origine, localisation). Ces prises en compte efficaces ont permis de mettre en place des actions correctives avant la dégradation effective de la qualité des eaux. Ces actions peuvent aller de la prévention, la sensibilisation des publics concernés à la sanction ou l'interdiction d'usages. Un focus précis a été fait avec des diagnostics réguliers sur la baie du Pouliguen (depuis 2022) et la Baie de Pont-Mahé à Assérac (2023).

Un nouvel outil pour la prise de rendez-vous en ligne pour établir les contrôles d'assainissement collectif baptisé « clic rdv » a été mis en place par l'Agglo, facilitant ainsi la vie quotidienne des usagers et permettant donc d'inciter à la réalisation régulière de ces actions.

2 nouvelles délégations de service public pour l'assainissement et l'eau potable avec la SAUR ont été signées en 2023 pour un montant de 136 millions d'euros sur 8 ans afin de fournir l'équivalent

de 3000 piscines olympiques d'eau potable chaque année, 520 000 chasses d'eau tirées, et entretenir 3000 km de canalisation, ainsi qu'un patrimoine de plus d'un milliard d'euros. Un programme d'actions visant à économiser la ressource, garantir la qualité et protéger l'environnement est intégré avec notamment : le déploiement de la télé-relève pour 2026, 2 millions d'euros de renouvellement des réseaux par an, des actions pour maintenir le bon niveau d'étanchéité du réseau et même l'améliorer, l'utilisation de nouvelles technologies (IA, modèles prédictifs) pour lutter contre les débordements et mieux analyser les problèmes lors d'incidents...

L'Agglo continue la sécurisation du réseau d'assainissement et a inauguré en 2023 un bassin tampon dans le secteur de la Poudrantaïs à Pénestin pour un montant de 670 000 euros et un autre à Kercabellec à Mesquer pour un montant de 870 000 euros. Entre 2020 et 2024, au total 7,6 millions d'euros ont été investis pour améliorer le réseau.

Et demain ?

Une prairie humide va être renaturée à Saint-Lyphard pour servir de 1^{er} bassin tampon naturel du territoire.

Un nouveau schéma directeur assainissement va être mis en place : identification des difficultés sur les systèmes (réseaux, stations, postes) et programme d'actions sur 10 ans à compter de 2025.

Le géoréférencement de la totalité du réseau pour permettre une intervention plus rapide et plus précise en cas de problème va être mis en place à compter de fin 2025.

La sécurisation du réseau d'assainissement se poursuit avec la création d'un bassin tampon à Guérande en 2025, et la sécurisation du réseau du Branzais à Pénestin avec également la création d'un autre bassin tampon.





Action 8

Établir un plan d'action en faveur de « l'écosystème Presqu'île » (ou de la biodiversité en Presqu'île)

Entre 2023 et 2024, l'Agglo a procédé à la restauration des Marais du Branzais et de Men Ar Mor à Pénestin sur 43 ha pour un montant de plus de 150 000 euros avec des subventions de LIFE Sallina (Europe) et du département du Morbihan. Au programme, une restauration des ouvrages hydrauliques, le terrassement de talus et de digues, la création d'îlots de nidification afin de faire revenir la biodiversité (notamment oiseaux).

L'intégration de 4 agents de régulation des moustiques et d'un saisonnier pour favoriser la biodiversité dans nos marais tout en réduisant la nuisance a eu lieu en 2020 et représente 250 000 euros par an, pris en charge pour moitié par les départements du Morbihan et de Loire-Atlantique. Au quotidien, ils ont en charge la gestion du vannage des marais de Pont-Mahé (300 ha sur les communes de Pénestin et Assérac), la gestion des niveaux d'eau sur 180 bassins de marais salants (150 ha), la surveillance des zones propices aux pontes et/ou éclosions de moustiques (2 800 ha), et la mise en œuvre de diverses actions de régulation des moustiques sur 300 à 500 ha suivant les années.

13 cours d'eau pour un linéaire de 12 km ainsi que 122 mares bocagères, sur le domaine privé et communal, ont été restaurés pour retrouver un milieu favorable pour la biodiversité.

Une campagne de plantation de haies bocagères a été menée dans le cadre de différents dispositifs contractuels avec l'Agence de l'Eau et la Région Pays de la Loire. Un linéaire de 15 km de haies a été planté sur le territoire depuis 2020 sur une trentaine d'exploitations agricoles répondant ainsi aux enjeux de qualité des eaux et de biodiversité.

Le programme européen LIFE Sallina, pour la restauration de la biodiversité des marais salants s'est achevé en 2024. Au total, 200 ha ont été restaurés, des actions de lutte contre le baccharis sur une cinquantaine d'hectares ont été réalisées, 83 îlots de nidification ont été créés, 170 bassins ont été restaurés, et une espèce végétale rare et protégée (Tolypelle Saline) s'est développée. Au total, plus de 1,3 millions d'euros de travaux ont été engagés.

L'Agglo a réalisé plusieurs inventaires sur la faune et la flore dans les 15 communes du territoire entre 2020 et 2026, en lien avec le Parc Naturel Régional de Brière, baptisés « Les Atlas de la biodiversité communale ».

En 2023, la charte pour la préservation de la biodiversité des bords de voiries a été signée par toutes les communes du territoire afin d'organiser de façon plus rationnelle et mieux réfléchie les interventions d'entretien tout en maintenant la sécurité des usagers.

Et demain ?

Une nouvelle stratégie de biodiversité 2025-2030 est en cours de préparation avec un programme d'actions coordonnées entre différents acteurs du territoire pour protéger et restaurer la biodiversité.

Suite à la réalisation des Atlas de la biodiversité dans les 15 communes du territoire, il est prévu la mise en place d'un plan d'actions pour la préservation et le développement de la faune et la flore dans l'Agglo.

De la démoustication il y a quelques années, à la régulation des moustiques aujourd'hui, il est prévu de tendre vers une gestion globale des marais en matière de biodiversité. De plus, d'ici 2027, une dizaine de cours d'eau seront restaurés.

Action 9

Développer les actions de sensibilisation de tous les publics
à la préservation de la ressource en eau et des milieux

Le 1^{er} schéma directeur eaux pluviales a été établi en 2021 et permet d'identifier les zones de débordement réel impactant les bâtiments tout en donnant la possibilité de mettre en place des travaux de renforcement de réseaux précis. Une dizaine de secteurs est fléchée aujourd'hui. **2 citernes ont été réhabilitées à Sandun** en 2022 pour améliorer le stockage d'eau potable.

16 millions d'euros de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable dont certaines canalisations ont près de 70 ans ont été engagés depuis 2020.

L'Agglo a renforcé le **réseau de distribution en eau potable de la commune de Pénestin** en 2023 qui ne répondait pas pleinement aux besoins croissants de la population estivale.

Depuis 2020, un travail a été fait pour maîtriser l'évolution des tarifs de l'eau potable à un niveau inférieur à celui de l'inflation.

46 plaques « Ici commence la mer » adaptées au milieu scolaire dans les établissements de la maternelle au lycée du territoire ont été installées depuis 2020.

Et demain ?

Les travaux de lutte contre les débordements d'eau pluviale impactant des bâtiments et identifiés au schéma directeur vont se poursuivre ainsi que les **travaux de renouvellement de réseau d'eau potable**.



« On peut aménager un territoire en ayant un profond respect pour sa biodiversité.
Dans ce domaine, on se doit d'être plus qu'ambitieux... »



Christelle CHASSÉ, Maire d'Herbignac
VP déléguée aux économies primaires et à la transition écologique, chargée de la biodiversité et des milieux naturels





Action 10

Élaborer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial visant à soutenir la production agricole de proximité et à augmenter la part de produits locaux consommés sur le territoire

Le 1^{er} **Programme Alimentaire Territorial** « Presqu'île Brière Estuaires » a été lancé sur la période 2021-2024 pour favoriser les circuits-courts et la production agricole du territoire et permettre l'accès pour tous à une alimentation saine et locale en particulier au sein de la restauration collective : 8 communes de l'Agglo se sont engagées dans la démarche « Mon restau responsable » et un annuaire des restaurants scolaires regroupant plus de 60 producteurs locaux a été créé.

Et demain ?

Un nouveau **Programme Alimentaire Territorial (PAT)** s'inscrivant dans la continuité des actions déjà engagées pour favoriser la production locale avec l'intégration de nouvelles communes, est prévu jusqu'en 2029.

« C'est un concept connu de nos aînés mais qui s'est malheureusement perdu à travers les âges... une alimentation saine et locale accessible à tous doit redevenir une base. »



Christelle CHASSÉ, Maire d'Herbignac

VP déléguée aux économies primaires et à la transition écologique, chargée de la biodiversité et des milieux naturels





Action 11

Soutenir la sobriété énergétique au profit d'une plus grande autonomie du territoire

L'Agglo a permis le **déploiement du boîtier Voltalis** en octobre 2022 qui permet de couper sur de très courtes périodes le courant chez les particuliers et ainsi soulager le réseau électrique national. Sans perte de confort, les habitants font des économies. En moins de 2 ans, 1200 foyers se sont équipés, réalisant ainsi une économie de 400 MWh soit 180 tonnes de CO2 évitées.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui définit la stratégie du territoire en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique a été adopté le 9 décembre 2021, pour une durée de 6 ans. Il définit 34 actions concrètes afin de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs d'activités, produire des énergies renouvelables et s'adapter au changement climatique.

Le 1^{er} janvier 2022, l'Agglo a lancé en lien avec l'association Alisée la **Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)** visant à amplifier le nombre de rénovations des bâtiments sur le territoire, en accompagnant les projets jusqu'au stade de l'assistance aux travaux. Elle inclut la rénovation énergétique du petit tertiaire privé et un accompagnement des professionnels du bâtiment. En 2 ans, 2800 contacts ont eu lieu, 600 rendez-vous individuels et 45 accompagnements individualisés aux travaux.

Et demain ?

Un **bilan des émissions de gaz à effet de serre** pour adapter le fonctionnement de la collectivité est prévu sur 2025.

« Conscients de la haute qualité de notre territoire et de notre rôle pour lui offrir un avenir durable, nous œuvrons chaque jour pour diversifier nos sources d'énergie et pour soutenir une sobriété raisonnée. C'est un challenge terriblement impactant. »



Pascal PUISAY, Maire de Pénestin
VP délégué à la transition écologique, chargé de l'énergie, du climat et de la mobilité

Action 12 Valoriser les ressources énergétiques locales en favorisant l'émergence de filières économiques sur le territoire

La future piscine d'Herbignac, établissement gourmand en énergie, a été pensée pour être alimentée par du bois pour 80 % de ses apports en chaleur. L'approvisionnement avec ce combustible se fait localement, grâce à l'organisation d'une filière de proximité, en mobilisant la taille des haies bocagères, chez les exploitants agricoles, dans un périmètre de 20 km autour de la commune.

En octobre 2023, l'Agglo a créé un outil de développement des projets d'énergies renouvelables en lien avec les sociétés d'économie mixtes « SEM EnR 44 » et « SEM 56 », la Société par Actions Simplifiées (SAS) « Agglo d'énergies positives ». Cette société peut soutenir techniquement et financièrement les projets d'énergies

renouvelables sur le territoire, en phase étude et/ou en participant au capital des opérations. La SAS porte notamment le projet de centrale solaire de Kéraline avant que le projet n'ait sa propre entité de gestion.

L'Agglo a soutenu financièrement à hauteur de plus de 2 millions d'euros l'extension du port de La Turballe en 2022 pour permettre notamment l'installation d'un quai des énergies marines renouvelables. La nouvelle base permet de gérer l'exploitation du premier parc éolien en mer de France, composé de 80 éoliennes situées à 12 km des côtes de l'Agglo, inaugurées par le Président de la République en septembre 2022 et permettant de fournir 20 % de la consommation électrique du département.

Et demain ?

Un parc solaire photovoltaïque situé à Kéraline (Herbignac) est en projet pour 2026. Il prévoit la mise en place de 9 720 panneaux pour une production de 5 900 Mégawatts-crête.



Action 13

Améliorer l'offre de services du territoire en faveur du réemploi et du recyclage des déchets

Les consignes de tri de la collecte sélective en porte à porte ont été simplifiées le 30 novembre 2020 avec la **mise en place des bacs jaunes à la place des sacs plastiques**.

L'Agglo a engagé une **accélération des sensibilisations** vers le grand public à partir de 2020. Les actions déjà engagées se sont poursuivies : 7 opérations de collecte de fusée, 9 opérations de distribution de compost, 9 collectes de coquillages... Dans le même temps, la communication a été accentuée : création du « Coin des occaz' » à la place des zones de gratuité, organisation de quatre salons « Objectif zéro déchet » développement de partenariats pour développer le tri (Malle à Rejouer pour les jouets dans 3 déchetteries à compter de 2022)...

En 2021, la **déchetterie de Pénestin a été modernisée**.

Les modalités d'application de la redevance spéciale pour les professionnels visant à avoir un calcul plus juste ont été modifiées à compter du 1^{er} janvier 2025.

À compter de 2024, l'Agglo a lancé une **expérimentation sur la Baule pour réévaluer les fréquences des collectes** afin de mieux coller aux nouveaux besoins des usagers. Une étude sur les autres communes est à suivre.

L'Agglo a maintenu depuis 2020 **un taux de TEOM à un niveau maîtrisé tout en conservant une qualité de service public** de proximité avec notamment la collecte en porte à porte. La régie de collecte a été maintenue et le marché public pour 8 communes a été renouvelé en 2023 avec la société Derichebourg pour un montant de 16 millions d'euros jusqu'en 2030. Pour aller au contact direct de la population, les agents effectueront d'ici la fin du contrat 25 fois le tour de la Terre.

Afin de répondre aux obligations de la loi AGECE, **des sites de compostage collectif ont commencé à être déployés** à compter de 2023 et la mise à disposition de composteurs individuels a été accélérée avec la réalisation de permanences de distributions au plus près de la population à compter de 2024 (dans toutes les communes) avec l'opération « Si tu ne vas pas au compostage, le compostage ira à toi ».

Et demain ?

Une coopération avec d'autres collectivités a été engagée pour la **valorisation énergétique des déchets du territoire sur le centre de la prairie des Mauves de Nantes Métropole**, durant 20 ans à compter de 2025. Cela permettra de réduire les déplacements et paiements de taxes qui augmentent lorsque l'on enfouit plutôt que de brûler ou de recycler. À l'année, cela représente une économie de près de 60 000 km... soit l'équivalent d'1 fois et demie le tour de la Terre.

Des études vont être lancées pour la réalisation **de deux nouveaux centres de valorisation des déchets** : La Baule / Guérande et Le Pouliguen / Batz-sur-Mer.

L'Agglo va développer **l'accompagnement des associations et des communes pour le tri** des déchets sur les sites des fêtes et manifestations.

« Je suis très attaché au maintien d'un vrai service de proximité pour nos habitants tout en contenant l'impact financier que celui-ci peut avoir directement sur eux. En triant bien ou en réduisant ses déchets, chacun d'entre nous participe à la préservation de l'environnement tout en renforçant une économie circulaire plus durable. »



Claude BODET, Maire de Saint-Lyphard
VP délégué aux équipements urbains, chargé de l'eau potable, l'assainissement et des déchets



Ambition

B

UN TERRITOIRE PORTEUR DU BIEN VIVRE POUR TOUS

Les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire par les élus au profit des habitants doivent être **motrices de cohésion sociale et territoriale pour permettre le maintien d'une haute qualité de vie pour chacun.**

8 Politiques publiques pour renforcer la cohésion sociale et la haute qualité de vie pour tous

B7	Assurer à tout le monde un parcours résidentiel de qualité	26-27
B8	Apporter une offre de mobilité alternative au tout-voiture, sûre, écologique et économique	28-29
B9	Accompagner le développement numérique du territoire	30-31
B10	Coordonner les actions pour la santé et favoriser la prévention	32-33
B11	Développer la pratique sportive en cohérence avec l'identité et les valeurs du territoire	34-35
B12	Promouvoir un cadre culturel ambitieux et accessible à tous	36-37
B13	Installer un tourisme responsable	38-39
B14	Encourager les filières locales et émergentes en termes d'emploi	40-43



Action 14

Amplifier la construction de logements afin de répondre notamment aux besoins des actifs, des saisonniers et des séniors

1 000 logements sociaux supplémentaires ont été créés sur le territoire depuis 2020 ce qui porte le parc à près de 5 000, et 80 % ont été subventionnés par l'agglomération. Dans ce cadre, afin de s'adapter à la forte augmentation des coûts de construction qui peuvent ralentir la réalisation d'opérations, le montant annuel **des aides pour la création de logements sociaux a été amené à 2 millions d'euros en 2024 jusqu'en 2030.**

Dans le même temps, en 2020, l'agglomération a **intégré le « bail réel solidaire »** dans son dispositif d'aides au financement de logements sociaux, ce qui a permis à 90 ménages de devenir propriétaires sur le territoire.

Une **convention a été signée fin 2021 entre l'Agglo, l'État et 9 communes** touristiques du territoire portant l'engagement de réalisation d'actions concrètes pour faciliter l'accueil des saisonniers.

À partir de 2024, **l'Agglo remplace les communes en tant que caution pour les emprunts des bailleurs** qui créent des programmes de logements sociaux sur le territoire.

Le 3^e programme local de l'habitat a été lancé en 2024 pour 6 ans. Il est l'outil opérationnel formalisant la politique en matière de développement de l'habitat et du logement sur tout le territoire. Cette nouvelle stratégie prend plus précisément en compte les nouveaux besoins de la société et les difficultés rencontrées pour se loger dans l'agglomération, et vise à apporter des solutions innovantes et concrètes.

Et demain ?

Un objectif de création d'environ **640 logements nouveaux** par an a été fixé entre 2024 et 2030.



« Permettre à tous les habitants, quels qu'ils soient, d'avoir accès à un logement sur notre territoire quel enjeu passionnant et tellement concret ! Les besoins de chacun évoluent au fil du temps et l'Agglo reste à leur côté à chaque étape, c'est un vrai travail de terrain au contact direct de l'humain. »

Michèle QUELLARD, Maire du Croisic

VP déléguée à l'habitat et à l'accueil des gens du voyage



Action 15 Soutenir l'adaptation du parc de logements existants

Une simplification de l'accès à l'information sur l'habitat et les aides existantes pour le grand public (rénovation énergétique, adaptation des logements...) a fait passer le nombre d'appels à « **Cap info Habitat** » de 400 à 1300 et a permis la réalisation de 360 rendez-vous pour des conseils personnalisés.

En 2022, un nouveau **dispositif d'aide à la rénovation des toits de chaume** du Parc naturel régional de Brière a été lancé pour un budget de 300 000 euros par an. En effet, 65% des toits de chaume répertoriés sur le Parc se trouvent sur le territoire de l'agglomération.

L'Agglo continue la création et l'entretien des **aires d'accueil légales** de gens du voyage pour contenir les installations illégales sur l'ensemble du territoire avec un budget d'un peu plus de 200 000 euros par an.

Et demain ?

Une nouvelle aide à l'adaptation des logements pour les ménages seniors va être mise en place en 2025.

Une modernisation du guichet unique Cap info Habitat va être réalisée à l'horizon 2025.



Action 16

Développer et améliorer le réseau de transports collectifs, en lien avec les territoires voisins (Redon et Saint-Nazaire)

Le syndicat mixte des transports « Lila Presqu'île » créé en 2003 a été dissous pour une reprise complète de la compétence des transports collectifs sur le territoire par l'Agglo à compter de septembre 2024. Une direction des mobilités a donc été créée et les transports seront gérés en délégation de service public.

Des actions de sensibilisation à la sécurité dans les transports ont été menées entre 2020 et 2024 avec 2843 enfants sensibilisés (actions « car tonneau », exercices d'évacuation, interventions des polices municipales entre autres).

Les dessertes et la cadence en bus sur le territoire ont été augmentées (+10 % depuis 2020).

L'Agglo s'est attachée à développer **l'attractivité de l'offre transports**. On constate alors une augmentation de la fréquentation sur le réseau des lignes régulières de +15 % depuis 2020 avec au total 900 000 personnes transportées par an.

En quelques années, **l'offre des transports s'est progressivement numérisée** : tickets numériques via application, création en 2021 du site Internet Lila Presqu'île et du portail famille pour le transport scolaire (4 600 élèves transportés par jour).

Et demain ?

Les actions de sensibilisation à la sécurité routière vont continuer.

L'Agglo travaille à **l'élaboration du premier plan de mobilité** à l'échelle du territoire à l'horizon 2026 pour améliorer la fluidité, l'efficacité, la simplicité et la sécurité entre les différents modes de déplacement.

Le réseau des transports collectifs va être modernisé et un travail sur la marque mobilité est prévu via la mise en place de la nouvelle délégation de service public en 2025.

« Les besoins de la population en matière de mobilité évoluent rapidement et notre devoir est de développer, moderniser, rajeunir et adapter notre offre pour mieux coller à leurs attentes concrètes. »



Pascal PUISAY, Maire de Pénestin
VP délégué à la transition écologique, chargé de l'énergie, du climat et de la mobilité

Action 17 Développer l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien

L'Agglo a continué le **développement des liaisons cyclables sur le territoire** avec plus de 3 millions d'euros d'investissement depuis 2020 : 12 km de nouvelles voies aménagées (2023 : La Turballe / Piriac, Tromartin / Kerquessaud, Le Pouliguen / Guérande, fin du tour de côte du Croisic, 2022 : Arzal / Camoël, 2021 : Férel / Herbignac).

En 2022, un **nouveau service de location de vélo électrique « Vélycéo »** en lien avec Saint-Nazaire Agglo a été mis en place au profit des habitants : 350 vélos ont été achetés et ouverts à la location, pour 440 000 euros d'investissement.

3 campagnes d'aide à l'achat de vélo (« Tous à vélo dans l'agglo », « Toujours plus de vélo dans l'agglo », « Encore plus à vélo dans l'agglo ») ont été menées en 2022, 2023 et 2024. Au total, 236 000 euros d'aides ont été versées pour 1300 bénéficiaires.

1070 places de stationnement vélos ont été créées pour 130 000 euros, dans toutes les communes.

Une piste d'apprentissage au permis vélo a été mise à disposition de 10 communes du territoire et une **carte des itinéraires cyclables** a été publiée.

Et demain ?

Une trentaine de kilomètres d'itinéraires cyclables est en projet : Pénestin / Camoël / Férel, Tromartin / Escoublac, Assérac / Herbignac, La Turballe / Piriac-sur-Mer.



Action 18 Assurer le maillage territorial numérique

Le Schéma Directeur Numérique Intercommunal a été lancé en 2023 sur 4 ans. Il est la feuille de route afin d'apporter les meilleurs outils numériques aux services publics de tout le territoire (écoles, mairies, médiathèques, citoyens). Dans ce cadre, il a été procédé à la réinformatisation des écoles des communes volontaires (changement, installation et maintenance du parc informatique : ordinateurs, de serveurs, de vidéoprojecteurs interactifs...).

Un **renforcement de la cybersécurité** des services publics de l'Agglo a été réalisé par la mise en place de nouveaux outils et logiciels permettant de garantir l'accessibilité de tous les citoyens et d'assurer la protection des données personnelles.

L'Agglo accompagne et suit le **déploiement de la fibre optique** et l'arrêt du cuivre dans toutes les communes en lien avec les opérateurs en charge de l'installation.

Et demain?

Un travail est en cours pour établir une feuille de route pour **réduire l'impact environnemental** de notre numérique en limitant notre consommation d'énergie et en favorisant le réemploi.

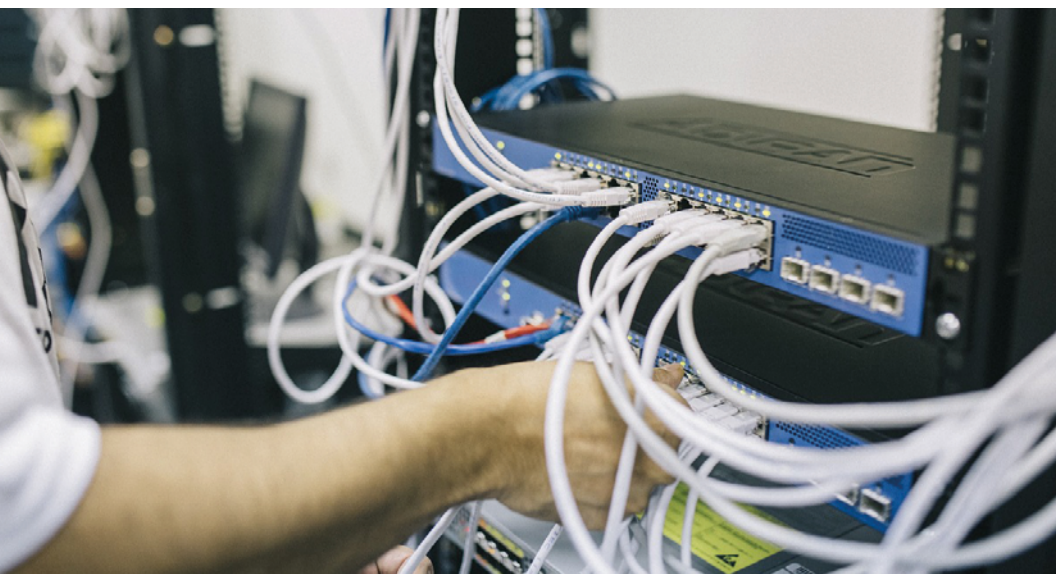
Il est prévu un diagnostic des outils disponibles sur le territoire en faveur de **l'inclusion numérique**.

Une réflexion sur l'usage de **l'Intelligence Artificielle (IA)** au sein des administrations est en cours.

Un travail sur la formalisation d'un **Plan intercommunal de Sauvegarde** incluant un volet pour lutter contre les cyberattaques est lancé.

Une réflexion sur **l'avenir de l'archivage** (documents historiques, administration, état-civil...) sur le territoire : numérisation, valorisation des fonds... est à venir.

Il est prévu le développement de **nouveaux outils informatiques en lien avec les entreprises** du territoire (X-Sun, Denv'r...).



« On pourrait croire que c'est un sujet technique et assez abstrait et pourtant on se prend très vite au jeu ! Le numérique est en effet le maillon essentiel au bon fonctionnement d'un territoire aujourd'hui. Quelle que soit la thématique, sans numérique rien ne peut être mis en œuvre ! »



Nicolas RIVALAN, Maire de Férel
VP délégué aux ressources humaines, aux moyens matériels et à l'égalité hommes/femmes



B10 COORDONNER LES ACTIONS POUR LA SANTÉ ET FAVORISER LA PRÉVENTION

Action 19

Favoriser les partenariats pour améliorer l'accès à la santé de tous les habitants

Depuis 2020, l'agglomération a engagé la réalisation d'un premier **Contrat Local de Santé (CLS)** en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin d'établir une feuille de routé axée sur la manière de contribuer à la santé des habitants sur 4 thèmes : développer la prévention, simplifier l'accès aux soins, travailler sur l'amélioration de la santé mentale, agir sur l'environnement ayant un impact sur la santé (habitat, transports, entreprise...).

Dans ce cadre, une enquête a été réalisée en 2023 auprès des habitants et des professionnels afin de mieux cerner leurs besoins, leurs attentes. 774 habitants et 157 professionnels ont répondu. Ce travail préalable a permis de définir deux publics cibles prioritaires, les seniors et les jeunes.

Et demain?

À compter de 2025, l'Agglo doit **signer le Contrat Local de Santé et commencer à mettre en place les actions** établies dans la feuille de route. De manière prioritaire, l'Agglo va travailler sur la mise en place d'une action partenariale et coordonnée en faveur de la santé mentale.



« Depuis mes 18 ans je travaille dans le secteur de la santé et je suis très fier de pouvoir continuer à œuvre pour tous dans ce domaine. Je sais que dans ce secteur comme dans celui de la sécurité il faut agir vite et parler d'une même voix avant que la situation ne se dégrade. Mieux vaut prévenir que guérir ou punir. »



Jean-Pierre BERNARD, Maire de Mesquer-Quimiac
VP délégué à la santé, à la prévention de la délinquance, à l'accessibilité au handicap et à la desserte en numérique



Action 19

Mettre en réflexion une stratégie commune de prévention, d'amélioration de l'offre de soins et d'accompagnement des publics prioritaires

En 2023, l'agglomération a lancé un diagnostic local sur la sécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire. Une enquête a été réalisée directement auprès de la population qui a mis en évidence que 68 % des habitants sont satisfaits de la sécurité dans l'agglo. En 2024, une **stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance** pour une période allant jusqu'en 2028 a été signée sous l'égide de l'Agglo et en coordination avec tous les acteurs du domaine : les communes, les représentants de l'État (préfets, procureurs, Éducation Nationale, Police nationale, Gendarmerie...).

Plusieurs axes de travail ont été définis dans la feuille de route : consolider la tranquillité publique et lutter contre toutes les formes d'incivilité, responsabiliser les jeunes et les familles et agir sur les conduites à risque, agir en faveur de la prévention des violences et de l'accompagnement des victimes. Dans ce cadre, un groupe de travail sur les incivilités estivales a été mis en place au regard de la particularité touristique de notre territoire.

Et demain ?

D'ici à 2028, l'Agglo et ses partenaires vont décliner **13 grandes actions** dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (établissement d'un contrat local sur les violences sexistes

et sexuelles, mise en œuvre du rappel à l'ordre solennel, prévention face aux cambriolages, soutenir et promouvoir les dispositifs d'insertion des jeunes existants...).



Action 21

Coordonner et organiser les actions relatives au sport sur le territoire

L'Agglo a accueilli l'**arrivée de la Solitaire du Figaro Paprec** à Piriac-sur-mer en 2023 et La Turballe en 2024. Plus de 25 000 personnes se sont rendus chaque année lors de ces événements dans les deux ports.

La **3^e et la 4^e étape du Tour de Bretagne se sont déroulées sur le territoire** les 27 et 28 avril 2024 traversant 8 de nos 15 communes avec en plus une arrivée à Guérande et un départ du Croisic, qui ont accueilli plusieurs milliers de visiteurs, ce qui n'était jamais arrivé depuis 12 ans.

Dans la même logique, l'Agglo a lancé en 2023 une **démarche de soutien d'événements sportifs** afin de favoriser et faciliter la pratique d'activités liées à l'identité du territoire : longe-côte, Gravelle, voile...

L'Agglo a accueilli au sein de son centre aquatique de La Baule l'**équipe nationale de Rugby d'Argentine** en septembre 2023 dans le cadre de la coupe du monde de Rugby en France.

Et demain ?

En 2025, l'Agglo soutiendra le **Tour des Pays de la Loire**.

« Notre territoire a une identité forte, portée par les valeurs du milieu marin. Nous serions une Agglo de montagne je vous parlerais de ski. Ici je prônerais le développement de la nage, de la voile et de tout ce qui fait ce que nous sommes ! »



Bernard LE GUEN, Maire de Camoël
VP délégué au sport et aux équipements sportifs d'intérêt communautaire

Action 22 Promouvoir le sport pour tous

L'Agglo a lancé les travaux d'un 4^e centre aquatique sur le territoire à Herbignac, en juillet 2021 pour une ouverture dans le courant de l'année 2025. Ce projet d'un budget d'un peu moins de 10 millions d'euros permettra aux habitants de disposer d'un espace de 1900 m² dont 356 m² de bassins, un espace détente de 80 m², le tout alimenté par une chaudière bois issu de la production locale.

L'Agglo a renforcé en 2023 l'apprentissage de la natation pour les scolaires du CP au CM2 du territoire, 3500 enfants sont formés tous les ans, ce qui représente un coût pour l'Agglo de 35 000 euros à chaque saison. Dans le même temps, une nouvelle aide a été créée, d'un montant global de 20 000 euros par an, pour le transport des scolaires entre les communes plus éloignées de la côte et les centres nautiques locaux afin de permettre à tous de pratiquer la voile.

La piste de BMX de La Turballe a été entièrement renouvelée en 2021 pour répondre au développement de ce sport en plein essor, permettant ainsi aux adhérents d'évoluer dans des conditions plus favorables, pour un montant de 80 000 euros.

Une rénovation de l'espace bien être de la piscine de Piriac-sur-Mer a été réalisée en 2024 et la piscine de Guérande sera également réaménagée en 2025 pour moderniser les équipements existants et mieux répondre aux besoins des usagers.

En 2022, l'Agglo a signé un nouveau contrat de délégation de service public pour gérer les 3 centres aquatiques du territoire qui se nomment désormais AquaGuérande, AquaPiriac et AquaHerbignac, sur 5 ans, pour un montant de 6 millions d'euros avec la société Récréa. En 2024, un nouveau contrat a été signé avec la société Equalia pour une durée de 2 ans afin de gérer la piscine AquaBaule.



B12 PROMOUVOIR UN CADRE CULTUREL AMBITIEUX ET ACCESSIBLE À TOUS

Action 23 Élaborer un projet culturel de territoire

Un diagnostic partagé du territoire de l'ensemble des équipements et des offres culturelles a été mené en 2023 et 2024 ainsi qu'une **étude sur le positionnement** du château de Ranrouët et du musée des marais salants. L'objectif est de redéfinir la stratégie des équipements pour leur redonner de nouveaux usages (restructuration des sites, nouvelle programmation, redéfinition de l'offre, meilleure lisibilité, meilleure fréquentation...). D'un montant de 40 000 euros, l'étude a été prise en charge à 50 % par le Département de Loire-Atlantique.

Un **nouveau projet d'établissement pour le conservatoire intercommunal** sur la période 2023-2028 a été diffusé avec comme fil rouge la volonté de dépoussiérer l'image de l'établissement et le développement d'une nouvelle mentalité moderne. Cette feuille de route sera notamment mise en place dans le nouvel espace qui sera construit sur le lieu de l'ancien Petit Séminaire à Guérande.

De juillet 2023 à mai 2024, le Musée des marais salants a **rendu hommage au sculpteur Jean FRÉOUR** en proposant une exposition temporaire dédiée au travail de l'artiste.

Dans le cadre du travail sur le futur projet culturel de territoire, **quelques évènements ludiques « test » pour le grand public** ont été organisés en 2024 comme par exemple une séance de cinéma en plein air au château de Ranrouët ou « Les mystères du patrimoine », 5 enquêtes sous forme de murder party dans des lieux emblématiques du territoire (porte Saint-Michel à Guérande, place du Mûrier à Batz-sur-Mer, phare de Tréhiguier à Pénestin...).

La toute première classe « Orchestre à l'école » du territoire a été lancée à la rentrée 2024 à l'école du Ruisseau Blanc de Férel. Ce projet éducatif et musical offre à tous les élèves d'une même classe l'occasion de se réunir pour créer un orchestre qui évolue sur une période de trois ans. Il permet aux élèves de progresser rapidement et d'atteindre un niveau musical de qualité, renforçant ainsi leur confiance en eux. Ce projet est porté par l'Agglo et son conservatoire en partenariat avec l'Éducation nationale et l'association « Orchestre à l'école », association loi 1901 reconnue d'utilité publique créée en 2008, qui finance 50 % des parcs instrumentaux et donne accès à des livres, des partitions et des ressources indispensables à l'enseignement musical. Orchestre à l'école compte 1 591 orchestres présents dans tous les départements français qui font participer 163 000 élèves.

Et demain ?

Un **projet culturel de territoire**, outil de mobilisation collective et de structuration des différentes pratiques culturelles, va être défini à l'horizon 2025.

Le **nouveau conservatoire intercommunal de musique**, un espace de 2300 m² pouvant accueillir 1300 élèves à Guérande et doté d'un auditorium dans une ancienne chapelle, au sein de laquelle un orgue flamand a été rénové et installé, ouvrira ses portes en 2026. Un projet de 13 millions d'euros financé par des aides de l'État, de la Région Pays de la Loire et du département de Loire-Atlantique.

Le musée des marais salants mènera en 2025 un programme dédié à la **célébration de ses 40 années d'existence**.

Dans le cadre d'une **année dédiée à l'eau**, plusieurs **activités culturelles autour de ce thème** seront mises en œuvre en 2025-2026.

« La culture est au cœur de notre territoire et participe pleinement à son attractivité. Nos équipements, musée des marais salants, château de Ranrouët et conservatoire de musique, s'inscrivent aujourd'hui dans une nouvelle dynamique afin de renforcer le développement culturel à venir du territoire. »



Marie-Catherine LEHUÉDÉ, Maire de Batz-sur-Mer
VP déléguée à la culture, à l'enseignement musical et aux équipements culturels d'intérêt communautaire



B13 INSTALLER UN TOURISME RESPONSABLE

Action 24

Promouvoir un tourisme orienté vers le développement durable, préservant la qualité de vie et l'authenticité du territoire

La stratégie touristique a été redéfinie pour mieux valoriser les 15 communes du territoire : réalisation d'une étude de notoriété afin de mieux cibler les actions de promotion, valorisation du tourisme sur les 4 saisons et campagne de promotion 100 % digitale incluant toutes les facettes du territoire.

Le label RSE Lucie 26000 a été décerné à l'office de tourisme intercommunal pour récompenser la démarche mise en œuvre pour développer un tourisme de qualité prenant en compte ses impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Un programme d'événements réguliers a été également redéfini pour mieux coller aux attentes des visiteurs et des habitants (Saveurs d'Octobre par exemple).

Et demain ?

Les bureaux d'offices de tourisme du territoire vont être réaménagés pour les moderniser et les digitaliser et en faire des lieux de vie avec de nouveaux services aux visiteurs à compter de 2026.

Le patrimoine culinaire du territoire va être mieux valorisé avec notamment la publication d'un livre dès 2026.

Des accueils touristiques hors les murs, au plus proche des usagers via des « OT mobiles » (véhicules AMI, stands) vont être généralisés.



« Le tourisme est un des moteurs principaux pour notre territoire si attractif, et il est un vrai vecteur de développement économique. Il convient donc d'avoir une stratégie bien établie mais raisonnée. »

Franck LOUVRIER, Maire de La Baule-Escoublac
VP délégué au tourisme



B14 ENCOURAGER LES FILIÈRES LOCALES ET ÉMERGENTES EN TERMES D'EMPLOI

Action 25 Mettre en œuvre le schéma d'accueil des entreprises

L'Agglo a impulsé en 2023 une **dynamique nouvelle pour mieux dialoguer et retisser le lien** avec les entreprises du territoire. 4 temps forts ont été définis à l'année (Accueil'éco, Pti'dej'éco, Rentr'éco, Soir'éco). Plus d'une centaine d'entreprises ont déjà intégré le réseau.

18 parcs d'activités se trouvent sur le territoire, dont 14 sont gérés directement par l'agglo. Dans ce cadre, **les services agissent et investissent en continu pour la restructuration et la rénovation de ces espaces publics** afin de répondre aux besoins nouveaux des entreprises et de leurs clients. Ainsi, en 2022, une partie du parc d'activités de Beslon à La Baule-Escoublac a été réaménagée pour un montant de plus de 400 000 euros.

La même année, le parc d'activités de Kergoulinet à Mesquer a lui été totalement requalifié pour un montant de 320 000 euros. Les rues Pierre et Pré Neuve du parc d'activités de Villejames à Guérande ont été modernisées pour plus de 2,5 millions d'euros en 2024. Dans le même temps, le parc d'activités du Pré Govelin à Herbignac a été étendu pour un montant de 1,6 millions d'euros.

L'Agglo a mis à disposition 6 hectares à l'entreprise HCI à Herbignac, employant 330 salariés sur le territoire, pour l'installation d'une centrale solaire thermique. Celle-ci permettra d'éviter tous les ans la consommation de 4 900 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 40 millions de km parcourus en voiture.

Et demain ?

La **dynamique collective pour retisser le lien** avec les entreprises du territoire, lancée en 2023, va continuer avec de nouvelles initiatives.

Le réaménagement et la modernisation des parcs d'activités se poursuit. L'extension dans le nord-est et le réaménagement de la rue et la place Kerhilliers du

parc d'activités de Villejames à Guérande est prévu pour plus de 6 millions d'euros. La deuxième partie de celle du Pré Govelin est planifiée pour plus de 2,7 millions d'euros. Enfin, la requalification de la rue des Acacias du parc d'activités du Crelin à Saint-Lyphard est estimée quant à elle pour 320 000 euros.





Action 26 Favoriser l'innovation et la formation sur le territoire

Lancement et animation d'une nouvelle marque territoriale « Triple E » pour « Entreprise Engagée pour l'Emploi » en janvier 2024. 32 entreprises reconnues pour la première année (tout secteur et toutes tailles) pour leur engagement et leur exemplarité dans le développement de l'emploi sur le territoire.

À partir de 2023, l'Agglo a débuté sa participation active au **pilotage d'actions pour le rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation**. Au total, ce sont près d'une dizaine d'initiatives qui ont été organisées : formation de découverte de métiers de la Mer, forums orientation, actions pour favoriser l'accueil de stagiaires...

Depuis 2021, l'Agglo a multiplié le développement d'outils et d'actions pour favoriser la **mise en relation entre les employeurs du territoire et les différents types d'habitants** (mineurs, seniors, demandeurs d'emploi...).

En 2022, l'Agglo a fait un travail de développement de son **programme d'animations à destination des porteurs de projets d'entreprises** : 4 éditions du forum de la création et de la reprise d'entreprise (présence en moyenne de 150 porteurs de projets à chaque édition), rencontres nautisme, rencontres « réseautage », concours d'innovation, ateliers...

Lancement en 2022 en partenariat avec Saint-Nazaire Agglo d'un **nouveau programme d'accélération et de pré incubation des projets innovants du territoire baptisé « Azimut »**. Depuis 2 ans, 19 porteurs de projets innovants ont été récompensés dont 9 sur l'Agglo.

Et demain ?

En 2025, l'Agglo va se concentrer sur le recrutement des seniors : **« entreprise sénior accueillante »**.

Passage en **financement intercommunal en 2025 de la Mission locale de la Presqu'île** pour accentuer le soutien de l'Agglo à l'emploi des jeunes.

L'Agglo va **renforcer les partenariats avec les structures d'accompagnement des entreprises** et va créer de nouvelles permanences de proximité.

Une réflexion va être menée pour le **développement de la pépinière d'entreprise du territoire**.

B14 ENCOURAGER LES FILIÈRES LOCALES ET ÉMERGENTES EN TERMES D'EMPLOI

Action 27

Pérenniser et consolider les activités économiques primaires créatrices de valeur et vectrices d'identité

Approbation fin 2022 de la Charte Forestière de Territoire avec un programme de 27 actions pour développer une gestion durable sur plus de 5 600 ha de boisements (14 % de l'Agglo) appartenant à plus de 9 000 propriétaires et développer une nouvelle culture de la forêt.

Depuis 2020, **6 nouvelles activités agricoles ont été créées** sur le territoire (élevage, viticulture, plantes aromatiques), **3 sites d'exploitation ont été maintenus** et repris par de nouveaux agriculteurs, et **une trentaine de hectare remobilisés** pour l'agriculture.

Après validation du permis d'aménager au printemps 2023, **les travaux du futur hameau agricole sur l'ex-site industriel de CTO** au bord de la route départementale entre Guérande et Le Pouliguen ont démarré en 2024 par la démolition des anciens bâtiments.

Même si le territoire est attractif pour de nombreux projets agricoles avec une moyenne de 7 installations aidées par an, l'Agglo s'est engagée en 2023 avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et le soutien financier de la Région Pays de la Loire dans un **programme d'actions de 3 ans favorisant la transmission des exploitations entre professionnels**.

L'Agglo a accompagné des paludiers dans la reprise de 16 salines de propriété publique depuis 2020. **Actuellement, 31 salines** de propriétés publiques sont exploitées par des paludiers et gérées par l'Agglo (conservatoire du littoral, communes, département de Loire-Atlantique). De la même manière, **3 conchyliculteurs** ont été accompagnés dans la reprise de bassins de production de propriété publique.

Et demain ?

Une nouvelle stratégie agricole va être lancée jusqu'en 2028 en lien avec les chambres d'agriculture et avec un focus particulier sur les installations / transmissions, l'alimentation, la ressource en eau,

l'énergie / climat, la biodiversité. La protection et la remobilisation du foncier en faveur des projets agricoles restent au cœur des problématiques.



« Le rôle de l'Agglo est de connecter l'offre et la demande en facilitant les rencontres entre les demandeurs d'emploi et les entrepreneurs. Elle accompagne les entreprises dans leurs démarches de recrutement, leur permettant de trouver les profils adaptés tout en valorisant les talents locaux et en favorisant l'emploi des habitants du territoire. »



Emmanuelle DACHEUX, Maire de Piriac-sur-Mer
VP déléguée à l'emploi, la formation et l'apprentissage

« Renouer et garder le contact avec nos entreprises tout en permettant le développement de nouvelles filières innovantes pour assurer un avenir de qualité à notre territoire, et ce malgré un foncier de plus en plus rare. Voilà ce sur quoi nous nous battons jour après jour. »



Didier CADRO, Maire de La Turballe
VP délégué à l'économie



Ambition C

UN TERRITOIRE UNI ET INTÉGRÉ AU PROFIT DU DYNAMISME GLOBAL

Les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire par les élus au profit des habitants doivent être **motrices d'affirmation de l'agglomération et de son territoire mais également de cohérence dans son organisation afin de leur donner la place qu'elles méritent dans le contexte actuel.**



4 Politiques publiques pour réaffirmer la place de l'agglomération et de son territoire

- | | | |
|-----|---|-------|
| C15 | Replacer l'humain au centre des préoccupations et réincarner le dialogue entre les administrations et les habitants | 46-47 |
| C16 | Offrir au territoire une image en adéquation avec les besoins actuels | 48-49 |
| C17 | Rendre l'action publique plus proche des usagers | 50-51 |
| C18 | Intensifier les partenariats et les coopérations intra et extra territoriaux | 52-53 |



Action 28

Accueillir et accompagner l'utilisateur

L'Agglo a lancé un projet de démarche centrée usager en 2021 permettant de replacer le public au centre des préoccupations quotidiennes de tous les agents, en anticipant ses attentes, ses besoins, avant de réaliser n'importe quelle action. Cette initiative a été récompensée par le **1^{er} prix au « Baromètre Expérience Citoyen »** du Groupe AFNOR en décembre 2023. Dans ce cadre, 30 formations des agents de l'Agglo ont été menées.

Une nouvelle plateforme en ligne directement intégrée au site internet de l'Agglo a été lancée en 2023. Elle permet aux usagers de réaliser leurs démarches administratives de manière simple, rapide et sécurisée 24h/24 et 7j/7 et depuis n'importe quel endroit.

Et demain?

Les horaires d'accueil du public sur les différents sites de l'Agglo vont être harmonisés en 2025.

Le développement de l'accessibilité des accueils du territoire aux personnes sourdes et malentendantes via le service ACCEO est en cours.

La refonte des sites Internet de l'agglo, de la ville de Guérande, et de la ville de la Baule Escoublac pour adapter l'offre digitale aux nouvelles attentes des habitants est prévue à l'horizon 2025.

Une réflexion sur la **centralisation des services de l'Agglo** va être menée.

Action 29

Impliquer les habitants pour enrichir l'action publique et promouvoir la participation citoyenne

Le nouveau conseil de développement a été installé en 2022 et regroupe 15 femmes et 15 hommes des 15 communes du territoire pour enrichir le débat public de façon indépendante. En 2 ans, près de 40 réunions internes ou avec des acteurs du territoire ont été organisées et 12 réunions publiques.

L'avis direct des citoyens est de plus en plus intégré dans les décisions de l'Agglo par le biais d'enquêtes (Contrat Local de Santé, sécurité sur le territoire) et de réunions publiques (SCOT...). Une nouvelle communication beaucoup plus participative (jeux concours, sondages...) est mise en œuvre depuis 2022.

Et demain?

La population va continuer à être sollicitée et notamment pour nommer la future piscine d'Herbignac et le futur conservatoire de musique en 2025.

« Les habitants attendent que les démarches administratives soient plus rapides et que leurs questions, remarques voire suggestions trouvent un interlocuteur, une réponse ou un écueil. Nous plaçons aujourd'hui l'usager au cœur de nos préoccupations et souhaitons travailler d'une voix concordante pour apporter une réelle qualité au service rendu. »



Claude BODET, Maire de Saint-Lyphard
VP délégué aux équipements urbains, chargé de l'eau potable, l'assainissement et des déchets



Action 30 Créer des moments fédérateurs autour des actions de l'Agglo et à destination des habitants

La présence de l'Agglo se fait de plus en plus systématiquement lors d'événements communaux pour présenter l'action de l'intercommunalité directement aux habitants (forums, fêtes du vélo...).

Les événements vers le grand public se sont multipliés depuis 2020 et la communication autour d'eux a été accentuée. Le but est de mieux sensibiliser les habitants au service public apporté par l'Agglo (Coin des Occaz, Salon Objectif 0 déchet, forum création et reprise d'entreprise...).

C16 OFFRIR AU TERRITOIRE UNE IMAGE EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS ACTUELS

Action 31

Engager une stratégie de communication au niveau intercommunal au bénéfice du rayonnement du territoire

Afin de mieux faire connaître et de promouvoir l'action de l'agglomération auprès des habitants, qu'ils soient à l'année ou résidents secondaires, **une nouvelle stratégie de communication a été mise en œuvre à compter de 2022**. L'objectif est de développer l'image du territoire pour le rendre attractif aux yeux des différents publics et de renforcer la lisibilité quotidienne des actions communautaires. Ainsi, une nouvelle stratégie éditoriale a été mise en place sur les réseaux sociaux de la collectivité pour mieux informer la population en temps réel. Une nouvelle stratégie de relations presse a également vu le jour pour permettre une meilleure visibilité auprès des habitants consultant les médias (presse, télé, radio, web). Enfin, des campagnes de publicité multicanales permettent d'informer et de communiquer sur différents sujets de façon impactante tout en réinjectant une partie du budget auprès des acteurs locaux.

À compter de 2023, **l'Agglo a développé et enrichi sa communication digitale et numérique**. Elle a accru l'utilisation de nouveaux supports pour une stratégie tournée vers les réseaux sociaux. Chaque évènement, conférence de presse, conseil communautaire est désormais relayé sur les différents réseaux et la création de vidéos, de motion design, d'affichages dynamiques se multiplie.

Certains supports d'information (rapports d'activité en papier, en vidéo, flyers, documentations...) ont été simplifiés et modernisés pour sensibiliser plus facilement et plus directement le grand public.

À l'occasion de ses 20 ans d'existence, **l'Agglo a changé son identité visuelle pour devenir « CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo »**. Cette nouvelle marque forte et reconnaissable, identifiée par un logo plus moderne travaillé par l'agence réputée Graphéine a été dévoilée lors des Rendez-vous de l'Agglo de septembre 2023. Elle permet d'affirmer le positionnement d'une agglomération plus en phase avec son temps et tournée vers l'avenir. Cette identité se veut efficace, facilement reconnaissable sur les nombreux nouveaux supports de communication et offre la possibilité de mieux positionner la collectivité d'un point de vue géographique. Le logo, représentant un A pour à la fois Administration, Agglomération et Atlantique rappelle en perspective un marais salant avec son œillet central, symbole fort de l'identité du territoire.

Et demain ?

L'Agglo va continuer à **déployer sa nouvelle marque** sur les différents supports de communication et la transmettre à tous les prestataires.

Une **campagne de communication et de sensibilisation sur l'eau**, ressource clé et enjeu majeur du XXI^e siècle, va être menée.

Une réflexion est en cours pour réaliser un **embellissement des châteaux d'eau du territoire**.



« Dans une société d'image où il est de plus en plus dur de se faire entendre, nos services vers le public doivent trouver leur place. C'est en effet pour lui que nous oeuvrons et il faut pouvoir bien communiquer pour lui faire savoir. »

Nicolas CRIAUD, Maire de Guérande



Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Gouvernances communautaire et territoriale, communication institutionnelle, relation à l'usager et contentieux

Action 32 Valoriser le projet de territoire

Le projet de territoire 2030, c'est-à-dire la vision, la feuille de route fixée par l'agglomération pour le développement du territoire pour les 10 prochaines années dans tous les domaines de la vie quotidienne des habitants (logement, mobilité, culture, sport, emploi, santé, économie...) a été présenté après un an et demi de travail au palais des congrès de

La Baule en septembre 2022 devant plus de 200 élus des 15 communes, des représentants des collectivités voisines, des agents territoriaux, des journalistes, des partenaires et des habitants. Toutes les actions menées par l'Agglo sont cadrées par ce document qui est diffusé jour après jour. En 2025, un premier bilan à mi chemin de ce projet est publié !



C17 RENDRE L'ACTION PUBLIQUE PLUS PROCHE DES USAGERS

Action 33

Renforcer la cohésion des actions entre les communes et l'agglomération

Les **subventions accordées** par l'Agglo aux communes pour soutenir les projets de développement partout sur le territoire ont été doublées passant de 1 million d'euros à 2 millions d'euros par an sur la période 2023 à 2026. En 2024, une nouvelle enveloppe de fonds de concours structurants pour les projets d'ampleur a même été créée, ce qui porte le soutien de l'Agglo à 5 millions d'euros chaque année.

Plusieurs **services et postes mutualisés** entre les communes et l'Agglo ont été créés depuis 2020 pour mieux optimiser l'efficacité des services et la dépense publique (Pôle partenariat financier, Cellule ingénierie urbaine et territoriale).

Les **liens entre l'Agglo et les communes** ont été redéfinis pour permettre plus de solidarité et d'équité, avec la signature en 2023 d'un **pacte de gouvernance et de contrats territoriaux partagés conclus pour 3 ans**. Ceux-ci précisent les objectifs partagés et garantissent la convergence des actions communautaires et communales. Il s'agit là de vrais documents de coordination, de collaboration et d'accompagnement des relations dans lesquels les communes définissent leurs objectifs prioritaires et s'engagent avec des fiches actions issues d'un inventaire de projets.

Une **charte refondatrice a été signée par l'Agglo et les 15 maires du territoire à l'occasion des 20 ans de l'Agglo en 2023** pour rappeler la volonté de continuer à bâtir un projet fédérateur commun et repositionner les valeurs défendues par tous les membres de la communauté.

Et demain?

Un plan de formation pour les élus ainsi qu'un véritable parcours d'intégration lors de leur élection est à l'étude.

Action 34

Acter un cadre de travail commun pour donner du sens à l'action collective

La collectivité a engagé en interne en 2022 une **démarche de transformation culturelle** afin de faire évoluer le fonctionnement et les relations entre les agents et ainsi permettre le développement d'une nouvelle qualité de vie au travail et donc une efficacité accrue. Ce projet inclut l'implication du mode projet, un meilleur travail en équipe et l'utilisation de l'intelligence collective.

Dans la même idée, l'Agglo a décidé d'**intensifier la formation** au sein des équipes pour faire évoluer le management, favoriser la transversalité, permettre l'amélioration continue des compétences et mieux répondre aux besoins de la société actuelle.

Et demain?

Afin de rendre les formations des agents plus attractives et qu'elles correspondent aux besoins réels de chacun, une **école de formation interne** va ouvrir ses portes en 2025. Ce sont alors les agents eux-mêmes, contre rémunération et libération de quelques heures, qui formeront leurs collègues.

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement disait Nicolas Boileau... et c'est évidemment en travaillant dans un cadre simple et bien défini que nous saurons être plus proches de nos usagers. »



Nicolas CRIAUD, Maire de Guérande

Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Gouvernances communautaire et territoriale, communication institutionnelle, relation à l'usager et contentieux

Action 35 Renforcer les coopérations techniques et financières

En 2022, les élus de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ont souhaité revoir les mécanismes de solidarité entre les communes et la communauté d'agglomération. Cela s'est traduit par **l'adoption d'un Pacte financier et fiscal** de solidarité sur la période 2023-2026. Il s'agit là d'un document stratégique qui prend en compte les particularités du territoire (ressources, compétences, dynamiques...) et qui se veut une réponse politique et

collective pour sauvegarder les équilibres financiers communautaires et communaux. Il permet d'identifier les ressources financières et fiscales du territoire pour mieux les mobiliser et les répartir de façon pertinente et optimale. Ce pacte définit ainsi les principes et les engagements respectifs des maires et du président de l'agglomération en matière de fiscalité, de mutualisation et de dispositifs de solidarité.

Et demain?

Le développement des réseaux métier (réseau des directeurs généraux, réseau des communicants...) va continuer.

Un travail est en cours sur le SPASER (schéma de promotion des achats socialement et économiquement responsables), en lien avec les entreprises du territoire, pour développer un achat responsable et permettre un meilleur accès aux entreprises locales aux marchés de l'agglo.



C18 INTENSIFIER LES PARTENARIATS ET LES COOPÉRATIONS INTRA ET EXTRA TERRITORIAUX

Action 36

Replacer la communauté d'agglomération comme un acteur majeur au sein du bassin de vie et économique

L'Agglo a déployé en 2023 une **nouvelle politique de partenariats événementiels** solides et vivants et renforcé les liens avec les organisateurs du territoire en soutenant leurs nombreuses initiatives. Le but est de favoriser le dynamisme et les activités ludiques d'importance dans l'Agglo, tout en permettant aux participants de connaître l'action publique de l'institution. Ainsi, les liens avec les événements d'ampleur se sont renforcés permettant de montrer que l'Agglo est un acteur local important : Jumping de La Baule, festival du film du Croisic, Vilaine en fête, Nuits Salines...

Une **nouvelle politique de sponsoring** en faveur d'athlètes ou d'initiatives pouvant faire rayonner le territoire auprès de ses habitants mais également en France comme à l'international a été instaurée. Dans ce cadre, plusieurs athlètes participant aux jeux olympiques ou paralympiques ont été soutenus ainsi que plusieurs jeunes du territoire participant à des challenges humanitaires de type 4L Trophy.

Le Département de Loire-Atlantique et CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ont signé un contrat **intercommunal en septembre 2022** pour le subventionnement de 10 grandes opérations de modernisation du territoire. Au total, 90 millions d'euros seront investis d'ici à 2026 pour améliorer le cadre de vie des habitants.

La Région Bretagne et l'Agglo ont signé en novembre 2024 un contrat pour le soutien de 4 projets dans les communes du Morbihan à hauteur de 300 000 euros. Ces investissements baptisés « **Bien vivre partout en Bretagne** » ont pour but de participer au développement d'une meilleure qualité de vie sur les domaines de l'habitat, la mobilité et les services de proximité.

Afin de faire connaître l'action de l'Agglo à ses partenaires économiques, institutionnels, financiers... ainsi qu'aux autres collectivités voisines, et permettre aux différents acteurs de se réunir, d'échanger et de partager, deux événements majeurs ont été institués chaque année à partir de 2022 : la **cérémonie des vœux fin janvier** et la conférence de rentrée au palais des congrès de La Baule **en septembre, baptisée « Rendez-vous de l'Agglo »**. Au total, plus de 200 personnes sont présentes à chaque édition.

Un **nouveau service chargé de gérer les partenariats financiers** a été créé afin d'optimiser les recherches de financement pour les actions menées au profit des 15 communes.

Le **congrès national des parcs naturels**, organisé pour la première fois depuis 1993 sur le Parc naturel régional de Brière se trouvant en partie sur le territoire de l'agglo, s'est tenu en octobre 2022. Élus, présidents, directeurs et techniciens des 58 parcs français étaient présents ainsi que les partenaires institutionnels de ce réseau.

Et demain ?

Des réflexions sont en cours pour envisager un **contrat de coopération avec Saint-Nazaire Agglo**.

« Deuxième agglomération du département de Loire-Atlantique derrière Saint-Nazaire, nous sommes un acteur qui compte et qui est regardé. Il faut en avoir conscience, ne pas en avoir peur, et en faire une force. Qui nous sommes une Agglo qui fonctionne, une Agglo qui façonne. »



Nicolas CRIAUD, Maire de Guérande

Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Gouvernances communautaire et territoriale, communication institutionnelle, relation à l'usager et contentieux



Conclusion





Un projet de territoire est un document stratégique qui définit les orientations de développement de tout un espace de vie. Mais c'est avant tout **une feuille de route**, bien pensée et préparée avec attention, qui cadre le travail quotidien de femmes et d'hommes animés par le sentiment d'urgence d'avancer pour façonner le monde de demain.

Notre territoire et ses forts atouts ne se résument pas à trois grandes ambitions, il est surtout un lieu où **de nombreuses histoires s'écrivent jour après jour**.

Comme vous l'avez vu dans ces quelques pages, **l'Agglo joue son rôle** depuis des années dans cet espace, elle accompagne, elle gouverne, elle dialogue, elle fait rayonner et va continuer à transformer en actes de vie cette vision de papier.

A suivre...



Projet de territoire **2030**

*Ensemble,
continuons à construire notre
territoire de 2030*



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

communication@cap-atlantique.fr

cap-atlantique.fr    

3, avenue des Noëllés | BP 64 | 44503 La Baule Cedex